

RECTORAT DE NANTES

NOM ÉTABLISSEMENT : Collège
STENDHAL

VILLE : NANTES

Contrat d'objectifs

1. ÉTAT DES LIEUX – DIAGNOSTIC :

Situation de l'établissement au regard des objectifs nationaux et académiques, compte tenu du projet de l'établissement.

Le collège STENDHAL est un collège 400 qui a été reconstruit entièrement. Il a été inauguré le 11 septembre 2010. Classé RAR, ECLAIR, et maintenant REP+ depuis la rentrée de septembre 2015, il est situé en zone sensible dans les quartiers nord de Nantes.

Chaque année il y a environ 75% de PCS défavorisées et 65% de boursiers. Cependant, depuis 3 ans, la mixité sociale progresse. Le travail de l'équipe éducative, les meilleurs résultats au DNB (65.5% 2014, 77.2% en 2015) permettent de gagner la confiance de plus en plus de familles sur les 6 écoles de secteur. Ainsi de 257 élèves en 2010, les effectifs ont atteint depuis deux ans près de 370 élèves.

La liaison est active dans 7 disciplines (français, mathématiques, anglais, sciences-techniques, EPS, et deux nouvelles: arts plastiques et SVT) entre le collège et les écoles. Le conseil écoles-collège fonctionne régulièrement et est force de proposition.

Le nouveau projet d'établissement a été élaboré par l'ensemble de la communauté éducative ; il s'articule autour de 3 axes :

- 1- **Le socle commun : comment assurer la mise en place des fondamentaux à travers toutes les disciplines : maîtrise de la langue française - maîtrise du raisonnement scientifique ?**
- 2- **Comment favoriser une insertion réussie dans la société ?**
- 3 - **Comment faire pour que le collège soit un lieu d'apprentissage de la citoyenneté ?**

Un travail important est mené avec les partenaires, le Conseil Départemental, la ville de Nantes, la TAN, les médiateurs de quartier, les éducateurs, le centre ACCOORD, le Centre de Police Jeunesse, l'AFEV, la Maison de l'emploi.
L'équipe de parents d'élèves est active et motivée, investie dans les projets de l'établissement.

Ressources mobilisables dans l'établissement :

- Des enseignants impliqués dans la réussite des élèves, investis dans la réflexion pédagogique et sur l'évaluation.
- Une équipe vie scolaire, CPE, APS, dynamique, engagée aussi bien dans le respect des règles que dans le domaine périscolaire et socio éducatif.
- Une équipe médico-sociale active, très impliquée auprès des élèves et des familles.
- Une équipe de direction qui impulse une dynamique d'équipe, une administration au service de la collectivité et de la communauté éducative.

Points d'appui :

- Une équipe de parents d'élèves volontaire et active.
- Une carte d'options très intéressante.
- Un IA-IPR référent présent et incitatif.
- Un établissement récent, bien conçu, fonctionnel et correctement équipé.
- Des partenaires à l'écoute, disponibles et facilitateurs.

2. **OBJECTIFS**

3 objectifs en référence aux objectifs nationaux et académiques :

- Objectif 1 – Acquérir les savoirs fondamentaux et maîtriser le socle commun (Socle, DNB, CFG).**
En écho au projet académique 2013-2017 (ambition Réussite, axe 1, objectifs 2, 3 et 4).
- Objectif 2 – Accompagner le parcours de tous les élèves, construire leur orientation.**
En écho au projet académique 2013-2017 (ambition Insertion, axe 1, objectif1).
- Objectif 3 – Éviter le décrochage.** (Parcours personnalisés, s'appuyer sur le périscolaire, mutualiser avec les partenaires).
En écho au projet académique 2013-2017 (ambition Solidarité, axe 3, objectif 7).

3. **PROGRAMME D'ACTIONS ET INDICATEURS**

OBJECTIF 1 – Acquérir les savoirs fondamentaux et maîtriser le socle commun. (Socle, DNB, CFG)

Actions 1-1 – Liaison Cycle 3.

Descriptif

- Construire le cycle 3 au-delà de la simple liaison CM2/6ème.
Échanges de pratiques, interventions croisées des enseignants mais aussi avec les élèves, co-interventions.
- S'appuyer davantage sur le dispositif des PPRE passerelle au niveau 6^{ème} dans toutes les disciplines. Tous les enseignants mettent en place 2 ou 3 consignes simples à réaliser pour le suivi et la remédiation de l'élève en difficulté.
- Enrichir davantage les échanges de pratiques avec le 1^{er} degré (échanges sur les fondamentaux, co-animation, co-observation...).
- Valider les compétences par l'accomplissement d'un travail commun de suivi et de remédiation en transversalité de l'équipe enseignante.
- Développer les expérimentations, les innovations et les pédagogies différenciées au service de la réussite des élèves.
- Maintenir le travail de collaboration avec les IA-IPR, notamment avec le référent.

Indicateurs retenus : Validation du palier 2 (à l'entrée en 6^{ème} et à N+1)

	2013-2014 Palier 2	2014-2015 Palier 2	2015-2016 Palier 2	2016-2017 Palier 2	2017-2018 Palier 2
Entrée en 6ème	71%	64%	80%	(82%)	(84%)
N+1	88%	87%	(90%)	(92%)	(94%)

Validation du palier 3

2013-2014 Palier 3	2014-2015 Palier 3	2015-2016 Palier 3	2016-2017 Palier 3	2017-2018 Palier 3
72.1%	79.3%	(80%)	(81%)	(82%)

Actions 1-2 – Réussite aux examens.

Descriptif

- Renforcer la mise au travail des élèves par une meilleure acquisition des responsabilités et de l'autonomie.
- Inciter davantage les enseignants à travailler en équipe (DNB blanc, devoirs communs, révisions avant le DNB).
- Mettre en place des outils communs et des postures communes au service de la réussite notamment par des échanges de pratiques.

Indicateurs retenus : Moyenne des écrits aux DNB.

2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
9.4/20	10.5/20	(10.6/20)	(10.6/20)	(10.7/20)

Taux de réussite au DNB

2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
65.5%	77.2%	(78%)	(79%)	(80%)

OBJECTIF 2 – Accompagner le parcours de tous les élèves, construire leur orientation.

Actions 2-1 – "Parcours Avenir" au collège.

Descriptif

- Développer, auprès de tous les élèves, l'importance d'une orientation choisie.
- Individualiser l'accompagnement des parents et les associer au parcours de l'élève.
- Maintenir le partenariat avec le CIO dans les nombreuses rencontres ou les entretiens avec les familles.
- Renforcer l'installation d'une relation de confiance dans la durée avec les services spécialisés et les partenaires locaux.

Indicateurs retenus : Nombre d'élèves sans solution à la sortie de 3^{ème}.

2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
3	3	(2)	(1)	(1)

Actions 2-2 – La réussite au lycée.

Descriptif

- Maintenir le dispositif réussir en 3^{ème} pour les élèves de 3^{ème}.
- Amplifier les liaisons lycées-collège.

Indicateurs retenus : Taux de passage des élèves en 2^{nde} GT et 2^{nde} Pro.

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
2 ^{nde} GT	45%	53%	(54%)	(55%)	(56%)
2 ^{nde} Pro	41.7%	33%	(35%)	(35%)	(35%)

Pourcentage de réussite des élèves en fin de 2^{nde} GT et 2^{nde} Pro.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
2 ^{nde} GT	61.1%	67.8%	(68%)	(69%)	(70%)
2 ^{nde} Pro	73.7%	68.2%	(70%)	(72%)	(74%)

OBJECTIF 3 – Éviter le décrochage.

(Parcours personnalisés, s'appuyer sur le périscolaire, mutualiser avec les partenaires)

Actions 3-1 - Donner du sens aux apprentissages.

Descriptif

- Renforcer la personnalisation des parcours.
- Proposer des situations concrètes, en prenant appui sur l'expérience comme en Sciences-Techniques (Fusion des sciences-physiques et de la technologie en une seule discipline).

- Enrichir le partenariat, construire un réseau, pour que tous les élèves obtiennent un stage d'observation 3^{ème}.

Actions 3-2 - Favoriser la construction de l'estime de soi.

Descriptif

- Mettre en valeur les travaux et les initiatives des élèves, "Stendhal a du talent" : Expositions, spectacles, représentations, vers les familles, les habitants du quartier, mettant en valeur la réalisation des élèves dans différents domaines disciplinaires, culturels, sportifs...
- Recourir aux activités péri-scolaires, les utiliser comme levier à une remotivation.

Indicateurs retenus : Décrocheurs actifs :

- Nombre d'élèves signalés à l'inspection Académique pour absentéisme.

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<i>Nombre de signalements à l'IA</i>	25	(23)	(21)	(20)

Décrocheurs passifs :

- Nombre d'élèves signalés en conseil de classe étant présents au collège, mais totalement passifs.


	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<i>Nombre de signalements en conseil de classe</i>			

4. DURÉE - MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'instar du projet d'établissement auquel il fait suite, ce contrat est pluriannuel. Il a été conçu par le conseil pédagogique au cours des réunions du vendredi 10 avril et du vendredi 12 juin 2015. Il a été présenté au C.A. du 22 février 2016. Il prend effet à compter de la rentrée 2015. Il est échu à la fin de l'année scolaire 2018. Il fera l'objet d'une évaluation interne annuelle par le conseil pédagogique qui conduira à un bilan inclus dans le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique, transmis à la fois à l'IA-DASEN et au Recteur d'académie, après adoption par le C.A.

Fait à Nantes, le 18 mars 2016

Le Chef d'établissement



Gérard LEGRAND

L'Inspecteur d'Académie
 Directeur Académique des Services
 de l'Éducation Nationale de Loire-Atlantique



Philippe CARRIERE

Le Recteur de l'Académie de Nantes



William MAROIS